



TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un(e) consultant(e) international(e) et deux consultant(e)s nationaux (ales) pour l'évaluation du cadre juridique et réglementaire, politiques, stratégies, programmes et services sensibles au VIH en Centrafrique

N° IC/068/UBRAF/2021

Date : 21/09/2021

I. Informations sur le poste

Pays : République Centrafricaine

Titre du poste : Consultants pour l'évaluation du cadre juridique et réglementaire relatif au VIH en Centrafrique.
Un (1) Consultant International
Deux (2) Consultants Nationaux

Lieu d'affectation : Bangui (**République Centrafricaine**)

Type de contrat : Contrat individuel

Durée de la mission : **60 jours de travail effectifs repartis sur 4 mois (1^{er} Novembre 2021 – 28 Février 2022)**

Projet : Projet UBRAF

Date de début de la mission : 1er/11/2021

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres (techniques & financières) par courriel en fichier séparé via l'adresse achats.cf@undp.org au plus tard le lundi 11 Octobre 2021, à 12 h 00, heure de Bangui, en indiquant la référence N° IC/068/UBRAF/2021 (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée). Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : procurement.cf@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

II. Contexte et justification

Dans le cadre de l'agenda 2030 pour le développement durable et les objectifs de développement durable (SDG), 193 États membres de l'ONU se sont engagés à mettre fin aux épidémies de VIH/Sida, tuberculose et paludisme d'ici 2030. En adoptant le plan cadre des nations unies pour l'assistance au développement en Centrafrique 2018-2021 (UNDAF+), le gouvernement centrafricain a réaffirmé son engagement pour assurer aux groupes vulnérables ayant des besoins spécifiques, une protection sociale et juridique conforme à une recommandation de l'Agenda 2030 qui a inspiré l'élaboration d'un des principes directeurs de l'UNDAF + 2018-2021, à savoir la nécessité de « réaliser les droits humains pour tous et d'arriver à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles ». En tant que Co-sponsor du Programme Conjoint des Nations Unies sur le VIH/Sida, le PNUD soutient ces engagements en appuyant la RCA à éradiquer la pauvreté et à réduire les inégalités tout en respectant et protégeant les droits fondamentaux des personnes, y compris les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) et les populations vulnérables. Le PNUD a mis l'accent dans le cadre de sa note stratégique sur le VIH, la santé et le développement 2016-2021, sur le caractère central d'une approche basée sur les droits de l'homme pour répondre non seulement à l'épidémie du VIH, mais aussi à la complexité et à l'interdépendance croissante de la santé et du développement. Ce caractère est également consacré dans le cadre de la Stratégie 2016-2021 pour l'accélération de la riposte au VIH du Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/sida.

- III.** La République Centrafricaine a adopté une loi relative au VIH en 2006 qui consacre la non-discrimination et la protection des droits des personnes vivant avec le VIH. Toutefois, cette loi contient des dispositions coercitives telles que celles limitant l'accès au dépistage pour les jeunes et celles pénalisant les personnes vivant avec le VIH. Les efforts de réforme de cette loi n'ont pour l'instant pas abouti à sa révision.
- IV.** Les Plans Stratégiques Nationaux de lutte contre le VIH /Sida 2016-2020 et 2021 -2025 (PSN), témoignent de la volonté nationale d'apporter une meilleure réponse à l'épidémie. Toutefois si dans les deux PSN 2016-2020 et 2021-2025, un des principes directeurs met l'accent sur la nécessité de la réduction des inégalités liées au genre, aux droits humains et à l'équité dans l'accès aux services et d'autre part de l'implication à tous les niveaux, acteurs et secteurs socio-économiques, il n'a pas été prévu, de produits spécifiques relatifs à la promotion des droits des PVVIH dans le PSN 2016-2020. C'est dans le PSN 2021-2025 que cette préoccupation est inscrite en première place dans le premier résultat transversal : Résultat transversal 1 : Les obstacles qui entravent les droits humains, le genre et l'accès aux soins sont levés d'ici 2025. Ainsi, le plan stratégique national 2021- 2025, offres en son premier axe stratégique transversal, un cadre propice pour le développement d'un environnement légal et juridique permettant une meilleure réponse nationale en matière de VIH/Sida, à travers l'atteinte des résultats suivants :

- V.** • Effet 1 : L'environnement social et juridique protège les PVVIH et les populations vulnérables ; les stratégies nationales contribuent à réduire l'inégalité entre le genre et les violences basées sur le genre
- VI.** • Effet : 2 : la stigmatisation et de discrimination sont réduites de 50% aussi bien en milieu de soins qu'en milieu communautaire
- VII.** Dans ce cadre, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) appuie les efforts nationaux en matière de VIH à travers la mise en œuvre d'une évaluation des cadres juridiques et réglementaires, politiques, stratégies, programmes et services en lien avec le VIH/sida en Centrafrique.
- VIII.** D'une manière générale une évaluation du cadre juridique et réglementaire est un processus de revue et d'analyse de l'ensemble des dispositifs législatifs et cadres réglementaires d'un pays permettant d'identifier et d'examiner les dispositifs législatifs et juridiques affectant les individus et ce en lien avec les problématiques liées aux droits de l'homme. Dans le contexte du VIH, l'Évaluation du Cadre Juridique est une étape importante dans la compréhension du rôle que peut jouer le cadre législatif dans les efforts de prévention, de traitement et d'atténuation de l'impact du VIH. Il s'agit d'examiner les lois, les règlements, les politiques et les pratiques liés au VIH afin d'identifier celles qui ont un impact sur la riposte au VIH. Le processus d'évaluation du cadre juridique examine la façon dont ces lois, politiques et pratiques sont mises en œuvre dans un pays afin de déterminer dans quelle mesure le cadre juridique protège les droits et fait la promotion d'un environnement juridique propice à la riposte nationale au VIH, en particulier pour les PVVIH et les populations vulnérables et clés. Plus précisément, l'évaluation permet de :
- IX.** Identifier et examiner les cadres juridiques réglementaire et politique, nationaux en matière de VIH qui affectent les personnes vivant avec le VIH et les populations vulnérables et clés et entravent le développement d'un environnement juridique propice à l'accélération de la riposte nationale au VIH ;
- X.** Déterminer dans quelle mesure le cadre juridique actuel protège les droits ou entrave l'accès aux services sociaux, juridiques et de santé liée au VIH conformément aux engagements internationaux, régionaux et nationaux de la RCA en matière de droits humains ;
- XI.** Sensibiliser et susciter un dialogue national sur les priorités en matière juridique et de droits humains des PVVIH et des populations vulnérable et clés permettant l'élimination des barrières juridiques à l'accès aux services et l'accélération de la riposte ;
- XII.** Utiliser les conclusions de l'évaluation pour formuler des politiques et stratégies nationales basées sur des données probantes et établir des recommandations visant à renforcer le cadre juridique, y compris la révision et la réforme des lois, et ;
- XIII.** Etablir un consensus national sur les actions prioritaires pour instaurer un cadre politique et juridique plus protecteur pour mener une riposte plus efficace au VIH, y compris à travers les financements du Fonds Mondial.

XIV. Champ d'application, méthodologie et responsabilités du consultant

Champ d'application : L'exercice d'évaluation devrait couvrir :

l'examen des :

- Obligations et engagements internationaux, régionaux et nationaux des droits humains, en particulier ceux qui sont pertinents dans le contexte du VIH/Sida, y compris en ce qui concerne les cibles de la déclaration politique 2016 sur le sida de l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- Lois nationales pertinentes en vigueur ou proposées, y compris le droit commun, le droit écrit, la jurisprudence, le droit coutumier et le droit religieux ; les règlements ; les politiques et les codes de conduite relatifs au VIH et/ou aux populations vulnérables et clés ;
- Politiques nationales, les stratégies et les documents de planification pertinents relatifs au VIH, et aux PVVIH/populations vulnérables et clés, tels que les plans stratégiques nationaux sur le VIH, les stratégies nationales pour l'égalité entre les hommes et les femmes, les cadres nationaux de protection des personnes à besoins spécifiques, etc...
- Rapports de recherche et les études de cas relatifs aux problèmes juridiques et de droits humains en matière de VIH, tels que les études sur la discrimination et la stigmatisation, etc...
- Rapports de recherche et les études de cas des organisations de la société civile sur les connaissances, les attitudes et les pratiques des communautés, des fournisseurs de services, des législateurs et des responsables de l'application des lois, etc.. ;
- Identification et mapping des parties prenantes ;
- Examen de l'accès à la justice, y compris les cadres institutionnels pour l'accès à la justice et l'application de la loi en matière de services de santé avec une attention particulière sur la prévention, le traitement et les soins du VIH et du sida et les efforts de lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'encontre des PVVIH et populations vulnérables et clés dans ces espaces ;
- Evaluation de l'environnement juridique, réglementaire et politique actuel pour connaître la mesure dans laquelle il est favorable à la riposte nationale au VIH et au sida et de son accélération ;
- Identification des lois protectrices, des règlements, des politiques et des programmes qui soutiennent les droits de l'homme et l'accès aux services de santé dans le contexte du VIH et du sida ;
- Identification des lois punitives et politiques prohibitives qui constituent des obstacles aux droits de l'homme et à l'accès aux services de santé dans le contexte du VIH et du sida ;
- Identification des lacunes et des faiblesses dans les cadres juridiques, réglementaires et politiques actuels de prévention du VIH, du traitement et de soins du sida et l'atténuation de l'impact ;
- Identification et analyse des forces et faiblesses des programmes existants en matière de non-discrimination et de protection des droits de l'homme en matière de VIH ;

- Compilation des recommandations pour l'environnement juridique, l'examen et la réforme des lois, le renforcement de l'accès à la justice et à la santé

XV. Méthodologie :

Le PNUD a développé un guide pratique afin de faciliter la réalisation des Evaluations des Cadres Juridiques. Par conséquent, cette évaluation obéira à la méthodologie décrite ci-dessous pour atteindre ses objectifs.

Au préalable, les présents TDRs seront discutés et validés au sein de l'Equipe Conjointe des Nations Unies en RCA, élargie aux différents acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et communautaires concernés. Deux consultants (es) nationaux (les) seront recrutés (ées) pour mener l'évaluation sous le leadership du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS), la supervision du PNUD avec l'appui d'un Comité de pilotage composé d'experts des Départements ministériels concernés par cette question, les acteurs de la société civile y compris l'association des femmes juristes et les associations de personnes vivant avec le VIH et les populations clés (travailleuses de sexe, hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, etc ainsi que de l'Equipe Conjointe des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Cette évaluation se fera en trois phases suivantes :

1. Phase de la planification. Un atelier consultatif de planification :

Un processus/dialogue consultatif auquel participeront les parties prenantes pour étudier et finaliser l'objectif et la portée de l'évaluation, les problèmes clés qui seront traités en priorité au cours de l'évaluation, les lois, règlements et politiques proposés pour examen dans le cadre de la recherche documentaire, l'identification des parties prenantes qui seront consultées pendant le processus d'examen et les rôles, les responsabilités et la composition des différents partenaires impliqués dans le processus;

2. Phase d'examen

Une revue documentaire des engagements internationaux et régionaux pertinents, des lois, règlements et politiques nationaux ainsi que des rapports de recherche, des présentations et des études de cas pertinentes aux problèmes de droits et de droits humains relatifs au VIH dans le pays. Des entretiens, des consultations, des enquêtes, des questionnaires et/ou des discussions de groupes avec des parties prenantes principales issues des organes exécutif, législatif et judiciaire du gouvernement, la société civile, les organisations religieuses, les leaders communautaires traditionnels, religieux et autres, le secteur privé et les organisations internationales, entre autres.

3. Phase de retours d'information et de finalisation

Il s'agit d'une phase consultative de validation visant à partager les retours d'informations et parvenir à un consensus sur les projets de résultats et de recommandations avec toutes les parties prenantes qui ont participé à l'évaluation. Un processus de diffusion est également prévu pour diffuser le rapport final de

l'examen juridique national, afin de hiérarchiser les recommandations et décider des mesures clés à prendre pour aller de l'avant.

XVI. Déroulement de la mission, tâches et responsabilités :

Déroulement

Le Consultant international préparera la mission en relation (possible à distance) avec les consultants nationaux par le rassemblement des textes et documents clés. Le déroulement de la mission est prévu de la manière suivante (voyage inclus):

- ✓ Prise de contact des trois consultants et préparation du programme de travail, validation de la liste des textes et documents clés ; briefings avec l'équipe conjointe pays et du Bureau de pays du PNUD Centrafrique ainsi qu'auprès de la contrepartie gouvernementale ;
- ✓ Avant de quitter la RCA et sous la supervision du Consultant international, la mission organisera une réunion de restitution à l'Equipe Conjointe VIH pays et au bureau de pays du PNUD avec les principales parties prenantes et présentera les résultats préliminaires ;
- ✓ Intégration des commentaires et amendements /observations issus de l'atelier de validation dans le rapport final ;
- ✓ Les consultants produiront un rapport définitif en français et en feront un résumé en anglais/français. Une version définitive du rapport intégrant les commentaires/ amendements /observations et les leçons tirées issus de l'atelier de validation en support papier et électronique devra parvenir au bureau de pays du PNUD et aux autres parties prenantes au plus tard 7 jours après l'atelier de validation

XVII. Tâches et responsabilités

Sous la supervision générale du point focal VIH du PNUD et de l'Equipe Conjointe VIH et en concertation avec le Comité de pilotage de l'évaluation, le Consultant international et les consultants nationaux travailleront en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes pour :

Conduire l'évaluation conformément aux directives et apporter un appui technique aux parties prenantes tout au long du processus de l'évaluation ;

Préparer, Faciliter, co-moderer et documenter les réunions de l'Equipe Conjointe élargie œuvrant comme comité de pilotage, y compris la réunion de démarrage, et tenir compte des recommandations qui en émanent ;

Effectuer une revue documentaire sur l'environnement juridique, telle que décrites ci haut ;

En coordination avec les experts de l'Equipe Conjointe, développer et/ou adapter les outils nécessaires et réaliser les entretiens avec des intervenants clés identifiés pour l'évaluation ;

Elaborer les notes conceptuelles des évènements liés à l'évaluation (enquêtes, entretiens, ateliers de présentation etc...), en assurer la facilitation et l'élaboration des rapports ;

Élaborer le rapport initial, les notes d'orientation ainsi que le rapport final en intégrant les commentaires et suggestions de l'Equipe Conjointe élargie et en consultation avec les principales parties prenantes et conformément aux directives ;

Assurer une coordination fluide avec le point focal du PNUD et l'Equipe Conjointe durant l'exécution des différentes parties de la mission.

Résultats attendus et livrables

Phase 1 :

Livable 1- rapport initial et un plan de travail de l'évaluation énonçant clairement ce qui suit :

Une feuille de route de la mise en œuvre de l'évaluation

Les activités à entreprendre

Un inventaire des lois, règlements, politiques et autres documents à examiner

Une liste des principaux intervenants / groupes de discussion à consulter

Les outils et questionnaires de discussion de groupe et d'entrevue

Les mesures à prendre pour protéger la confidentialité des informateurs et des membres des groupes de discussion, le cas échéant

Rapport sur la phase de planification consultative

Phase 2 :

Livable 2.a : Rapport présentant la revue documentaire incluant :

Les résultats de la revue documentaire en mettant l'accent sur :

L'adéquation et l'impact des lois et cadre juridique actuels sur l'accès universel des populations concernées (PVVIH, les populations clés (HSH, PS), les femmes et les jeunes, les prisonniers, les immigrants, etc.) aux services de prévention (y compris le dépistage), la prise en charge et le traitement VIH (y compris l'adhérence au traitement) en particulier et de santé en général et aux services de protection sociale

L'accès de ces populations aux services juridiques et les recours disponibles et accessibles en cas de stigmatisation / discrimination et de non-accès

Les principales lois punitives empêchant l'accélération de la riposte nationale au VIH/sida et d'honorer les engagements de la RCA en la matière et devant être réformées

Une analyse du cadre juridique et politique actuel, y compris dans quelle mesure l'environnement actuel respecte les engagements du pays en matière de droits de l'homme, aborde les problèmes clés et promeut l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien du VIH.

Les recommandations pour le renforcement de l'environnement juridique et politique afin d'assurer une réponse conforme aux obligations internationales, régionales et nationales en matière de droits de l'homme.

Livrable 2.b : Rapport sur les entrevues avec les parties prenantes incluant un descriptif de la méthodologie adoptée, les outils utilisés et les résultats

Phase 3 :

Livrable 3.a : Rapport de l'atelier de validation incluant :

La présentation des résultats de la validation finale ainsi que les résultats du processus d'évaluation des projets de résultats et de recommandations effectuée par l'Equipe Conjointe et les principales parties prenantes

Livrable 3.b : Rapport final de l'évaluation qui comprend les résultats finalisés de l'ECJ et qui s'appuient sur le résultat de l'atelier de validation final.

Livrable 3.c : Stratégie de communication, diffusion et d'impact :

Un document de stratégie pour orienter la communication, la diffusion et l'impact potentiel de prise en compte des résultats de l'évaluation.

XVIII. Durée de la mission, échéancier et modalité de paiement :

La durée prévue de la mission est de 2 mois calendaires étalée sur une période de 04 mois. Le paiement des honoraires sera fait sur la base de la soumission et de l'approbation des livrables. Il est à noter que chacun des livrables devra être soumis au PNUD en version numérique et en format papier en 2 exemplaires.

L'échéancier de remise des livrables et les modalités de paiement sont décrits ci-dessous :

Livrables	Echéance	% du contrat
Livrable 1- rapport initial et un plan de travail de l'évaluation	Octobre 2021	15%
Livrable 2.a : Rapport présentant la revue documentaire	Novembre 2021	35%
Livrable 2.b : Rapport sur les entrevues avec les parties prenantes	Novembre 2021 Décembre 2021	
Livrable 3.a : Rapport de l'atelier de validation	Décembre 2021	20%
Livrable 3.b : Rapport final de l'évaluation	Décembre 2021	30%
Livrable 3.c : Stratégie de communication, diffusion et d'impact	Janvier 2021	

XIX. Profil des Consultant(e)s

La mission sera conduite par un(e) Consultant(e) international(e) et deux consultants(tes) nationaux(les). La langue de travail sera le Français.

Le(a) Consultant(e) international(e) :

Le(a) Consultant(e) international(e) aura les responsabilités suivantes :

- ✓ Veiller à la coordination et à la bonne qualité du travail de l'équipe ;
- ✓ Remettre le rapport d'évaluation au Bureau Pays dans les délais convenus

- ✓ Le/la consultant/e international/e, doit faire preuve de capacité de supervision de travaux en équipe et avoir :

Education :

- Diplôme d'études supérieures en droit, droits de la personne, santé publique internationale ou équivalent ;
- Maîtrise du français écrit et parlé ;
- Connaissance de l'anglais écrit et parlé sera considérée comme un atout.

Expérience

- Au moins 7 ans d'expérience pertinente dans le domaine du droit, des droits humains, et de la santé, du développement ou dans un domaine connexe ;
- Connaissance des systèmes juridiques et parlementaires africains ;
- Forte expérience juridique dans la défense de droits des populations vulnérables ;
- Expérience confirmée dans l'évaluation de l'action de l'État en matière d'engagements internationaux ;
- Expérience de recherche substantive et de rédaction de rapports analytiques ;
- Expérience professionnelle en collaboration avec les mouvements de femmes et de personnes LGBTI, les acteurs gouvernementaux et/ou les ONG et les réseaux de la société civile ;
- Expérience avec les agences onusiennes est un atout.

Le (a) consultant/te national (e):

Le (a) consultant/te national (e) aura la responsabilité de :

- Participer substantiellement aux analyses des textes, services et activités, en apportant son expérience et sa connaissance de la réalité locale en rapport avec les droits de la personne, les droits des personnes vulnérables et en matière de processus participatif ;
- Participer à la rédaction du rapport d'évaluation ;
- Intégrer les commentaires pertinents des participants à la réunion de restitution et transmettre le rapport au consultant international pour finalisation et transmission au bureau de pays du PNUD.
- Apporter tout appui nécessaire à la réussite de la mission

Le/la consultant/e national/e, doit faire preuve de capacité de travail en équipe et avoir :

Education :

- ✓ Un diplôme universitaire avancé (master/doctorat) en droit, ou en sciences sociales, sciences politiques ou tout autre domaine pertinent à la mission d'évaluation ;
- ✓ La maîtrise de la langue française est requise. Une bonne connaissance de la langue Anglaise est un atout. La maîtrise de la langue Sangô est requise.

Expérience

- Une expérience de travail d'au moins 3 ans dans un domaine en lien avec la santé, le VIH/sida, l'accès aux services de prévention et de prise en charge / traitement, les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination, démontrant une solide connaissance des acteurs institutionnels en lien avec le VIH, la protection sociale, le contexte juridique et légal, et des droits de l'homme ;
- Avoir au moins 1 référence dans la conduite d'étude et/ou d'élaboration de cadres juridiques, réglementaires et politiques en lien avec le VIH/sida et accès aux services de prévention et de prise en charge / traitement, les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination ;

- Avoir au moins 2 expériences dans la conduite de projet de recherche, y compris l'élaboration d'outils pour les entretiens et les discussions de groupes, la conduite d'entretien et la recherche documentaire ;
- Une expérience dans l'élaboration et le suivi/évaluation de projets de développement en lien avec la santé et/ou VIH et/ou droit de l'homme sera un atout ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;

Les personnes intéressées devront envoyer un dossier de soumission comprenant les pièces suivantes :

1. Une proposition technique justifiant leur qualification à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultance demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche ainsi que la façon dont la consultance sera réalisée ainsi que d'un plan de travail comprenant les différents livrables dont la réalisation sera rattachée aux différentes tranches des paiements ;
2. Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultance ou ceux similaires ainsi qu'un minimum de trois (3) références (adresse mail, téléphone, fonction, Ville/Pays et organisation). Le PNUD se réserve le droit de procéder à la vérification des informations ainsi fournies ;

NB : En raison du contexte sécuritaire particulier d'une des provinces de la zone de la consultation (Province du Lac), il sera requis du/de la candidat (e) retenu (e) un certificat BSAFE, qu'il/elle devra passer préalablement à son déploiement au cas où il/elle ne serait pas titulaire de cette certification.

3. Une proposition financière.
Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, honoraires/jour de travail, etc.).

Les candidatures non conformes, c'est-à-dire celles qui sont incomplètes ou dont le contenu ne répond aux exigences minimales ci-dessus de qualification, compétences et expériences, seront rejetées donc non soumises à l'évaluation.

XX. Procédure de soumission

Les offres techniques et financières doivent être soumises au PNUD selon la procédure ci-après. Les candidats doivent mettre tous les documents sous format PDF et les télécharger en ligne. Les documents suivants devront être transmis afin que le dossier de candidature soit considéré comme complet aux fins d'analyse :

Une lettre de motivation et de disponibilité sur le modèle fourni en ligne par le PNUD ;

Un Curriculum vitae ou la notice personnelle (formulaire P11 à télécharger sur le site du PNUD) présentant toute l'expérience du candidat, ainsi que les coordonnées (email et numéro de téléphone) du candidat et au moins trois (3) personnes de références professionnelles ;

Une proposition technique présentant la compréhension des objectifs et résultats attendus de l'analyse et donnant la raison pour laquelle l'individu se considère comme le mieux outillé pour la mission ainsi qu'une proposition de la démarche méthodologique.

- Une proposition financière indiquant le montant total du contrat et tous les autres coûts liés aux voyages (tels que billet d'avion, per diem, etc.), soutenu par un tableau détaillé des coûts.

XXI. EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des offres techniques et l'évaluation des offres financières.

Dans une première partie sont ouvertes et évaluées les offres techniques. Dans une deuxième partie sont ouvertes et évaluées les offres financières des candidat(e) s dont les offres techniques sont jugées techniquement qualifiées.

L'évaluation des offres financières est faite suivant la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) /Offre financière de A] x 30

L'adjudication du marché sera faite au/à la candidat (e) suivant la méthode combinée, soit à l'offre dont le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) est le plus élevé et qui accepte les conditions générales du PNUD.

XXII. Les propositions techniques

Les propositions techniques sont évaluées sur la base des critères de compétence et de qualification définis dans les termes de référence.

Seront jugées techniquement qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

XXIII. Les propositions financières

Le/la candidat (e) fait sa proposition financière suivant le modèle présenté ci-après dans le même format aux fins de comparaison des offres.

Seules les offres financières des candidat (e) s techniquement qualifié (e)s seront évaluées.

Exemple de présentation de l'offre financière :

Désignation	Unité	Taux	Nombre/Quantité	Montants
Honoraires	Homme/jour			
Frais de vie (DSA) pour le séjour sur e terrain RCA (exclure le travail en « home base »)				
Billet d'avion aller-retour lieu de résidence Bangui				
Frais de communication (téléphone et internet)	Forfait mensuel			
Autre frais s'il y'a, à préciser	Définir			

Dans le cadre de la réalisation des missions attendues aux termes des présents TDR, les seules facilités que le PNUD pourra accorder aux consultants est l'usage de ses locaux. Tous les autres frais, y compris ceux de transport en ville et, le cas échéant sur le terrain, seront à la charge du consultant et devront faire partie de ses coûts.

A. Critères d'évaluation des candidatures :

La sélection sera faite sur la base de critères d'évaluation d'une offre technique (70%) et d'une offre financière (30%).

Les candidats qui auront plus de 70% des points seront retenus pour l'étape suivante. Le tableau des critères techniques :

XXIV. Critères d'évaluation

Évaluation technique		
Critère d'évaluation du consultant(e) International(e)		Note maximale attribuable
1.	Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en Sciences juridiques	10%
2.	Une expérience de travail d'au moins 7 ans dans un domaine en lien avec la santé, le VIH/sida, l'accès aux services de prévention et de prise en charge / traitement, les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination, démontrant une solide connaissance des acteurs institutionnels en lien avec le VIH, la protection sociale, le contexte juridique et légal, et des droits de l'homme en Afrique et dans le monde (Consultant International).	25%
3	Avoir au moins trois (3) référence dans la conduite d'étude et/ou d'élaboration de cadres juridiques, réglementaires et politiques en lien avec le VIH/sida et accès aux services de prévention et de prise en charge / traitement, les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination ou de protection des droits des minorités /marginalisés (Consultant International);	25%
4	Avoir au moins 2 expériences dans la conduite de projet de recherche, y compris l'élaboration d'outils pour les entretiens et les discussions de groupes, la conduite d'entretien et la recherche documentaire (Consultant International);	25%
5	Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;	15%
Total		100

Évaluation technique		
Critère d'évaluation du consultant(e) national(e)		Note maximale attribuable
1.	Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en Sciences juridiques	10%
2.	Une expérience de travail d'au moins 3 ans dans un domaine en lien avec la santé, le VIH/sida, l'accès aux services de prévention et de prise en charge / traitement, les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination, démontrant une solide connaissance des acteurs institutionnels en lien avec le VIH, la protection sociale, le contexte juridique et légal, et des droits de l'homme (Consultant National);	25%
3	Avoir au moins 1 référence dans la conduite d'étude et/ou d'élaboration de cadres juridiques, réglementaires et politiques en lien avec le VIH/sida et accès aux services de prévention et de prise en charge / traitement, les droits de l'homme, la stigmatisation et la discrimination ou de protection des droits des minorités/marginalisés (Consultant National);	25%
4	Justifier d'une participation à des missions similaires accomplies avec succès au niveau national en particulier dans le domaine du droit des minorités/marginalisés si possibles des personnes vivant avec le VIH-SIDA (Consultant national);	25%
5	Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse (aptitude à rédiger et à présenter des documents de qualité) ;	15%
Total		100